

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 13616 du 16 mars 2020 portant attribution  
de l'échelon exceptionnel de major aux sous-officiers de gendarmerie**

NOR : INTJ2006654S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu le décret n° 2011-388 du 13 avril 2011 modifié fixant les indices de solde applicables aux corps militaires de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié fixant pour la gendarmerie nationale la composition et l'organisation de la commission prévue à l'article L. 4136-3 du code de la défense ;

Vu la circulaire n° 45290 du 12 juillet 2019 relative à l'attribution de l'échelon exceptionnel de major (EEM) de gendarmerie au titre de l'année 2020 ;

Vu le bordereau d'envoi n° 80714/GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV/2SOGCG relatif à l'état nominatif des majors susceptibles de se voir attribuer l'échelon exceptionnel au cours de l'année 2020 en date du 20 décembre 2019,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'échelon exceptionnel de major est attribué, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020, aux sous-officiers de gendarmerie dont le nom suit :

*Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, zone de défense et de sécurité Sud-Ouest*

<b>Coralli</b> Loreta	NIGEND : 143 844
<b>Delamare</b> Sébastien	NIGEND : 149 394
<b>Herbelot</b> Patrick	NIGEND : 158 046
<b>Raimon</b> Fabrice	NIGEND : 137 474

*Région de gendarmerie d'Occitanie*

<b>Liviero</b> Christophe	NIGEND : 148 211
<b>Valla-Parr</b> Franck	NIGEND : 123 790

*Région de gendarmerie de Bretagne, zone de défense et de sécurité Ouest*

<b>Decroix</b> Freddy	NIGEND : 140 684
<b>Le Moal</b> Didier	NIGEND : 142 591
<b>Rault</b> Gilles	NIGEND : 137 902

*Région de gendarmerie des Pays de la Loire*

<b>Leray</b> Jean-Marie	NIGEND : 137 452
-------------------------	------------------

*Région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, zone de défense et de sécurité Sud*

<b>Gaillard</b> François	NIGEND : 141 786
<b>Vandenbesselaer</b> Denis	NIGEND : 117 606

*Commandement de la gendarmerie outre-mer*

<b>Desravines</b> Magloire	NIGEND : 111 808
----------------------------	------------------

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 mars 2020.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*

A. DE OLIVEIRA